



Infos AAPPMA

- Créée en 1926
- 11 km sur le Venant
- 1^{ère} catégorie

Principaux poissons



Truites surdensitaires



Poissons blancs

Techniques de pêche à privilégier

- Pêche au toc
- Pêche au lancer léger
- Pêche au coup

Règlementation AAPPMA

- Règlementation générale de 1^{ère} catégorie
- Réserve de pêche : du pont des Magnoux jusqu'au pont du Moulin de la Ville soit environ 500 m

Contact AAPPMA

Franck MOREAU : 04.70.07.35.64

